

REGLEMENT DE CLASSEMENT 2024

CHAPITRE 1 : CLASSEMENTS et VALEURS

1. Publication de classement

Le calcul de classement de simple est réalisé à l'issue de chaque période (en octobre et en mai) sur base des résultats obtenus lors des 12 mois précédents. Les résultats obtenus en compétitions sont donc pris en compte deux fois. Les interclubs, inter-séries et inter-régions se déroulent toujours avec le classement calculé en octobre.

La périodicité pour les sorties de classements de 2023 est fixée dans l'Appendice A du présent règlement.

Le classement de double est établi conformément aux règles du « classement de double ».

2. Catégories

Les joueurs sont répartis à travers quatre catégories de classements différentes, aussi bien pour les garçons et les Messieurs que pour les filles et les Dames.

- U9 (mixte)
- U10 (uniquement dans les tournois BJC)
- U11
- U13
- Adultes (U 15 et +)

Sur base des points obtenus à chaque calcul de classement, un classement est attribué à chaque joueur et pour chaque catégorie à laquelle il peut participer. Cette règle n'est pas d'application pour les jeunes -9 et -11 classés .1 et .2. Ceux-ci reçoivent d'office 2 classements inférieurs dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure (ex : 9.1 > 11.3 ; 11.2 > 13.4).

3. Pyramide des classements

Chaque classement comprend un pourcentage où sont placés les joueurs suivant leur niveau dans la hiérarchie du tennis en Belgique. Plus on monte de classement, moins il y a de joueurs qui occupent chaque classement. Ce qui explique pourquoi on parle de pyramide de classement. Le pourcentage d'attribution des classements par catégorie d'âge (U9, U11, U13 et Adultes) est fixé à l'Appendice B.

Tous les joueurs classés ATP et toutes les joueuses classées à la WTA qui ont au moins 10 points ATP/WTA à la dernière parution avant calcul de classement reçoivent le classement de « 115 pts » et, ce, par ordre croissant du classement international.

4. Calcul de classements

Chaque joueur ayant joué au moins 2 matches officiels de simple en compétition pendant la période de prise en compte des résultats (période pour le calcul d'octobre = de novembre de l'année précédente à octobre de l'année en cours / période pour le calcul de mai = de mai de l'année précédente à mai de l'année en cours) est pris en considération pour le calcul du classement qui sera attribué pour la période suivante.

5. Limitation de descente de classement et de montée

Lors de chaque calcul de classement, un joueur ayant joué 2 matches et + lors des 12 derniers mois pris en compte, peut descendre d'un classement maximum.

Attention, un joueur calculé ne peut pas perdre 1 classement lors de 2 calculs successifs.

Lors de chaque calcul de classement, un joueur n'ayant pas joué suffisamment de matches pour être classé (0 ou 1 match) durant 18 mois depuis la dernière fois qu'il a été calculé descend automatiquement d'un classement.

Pour les joueurs de 14 à 34 ans, la descente successive de classements est limitée à 4. Pour les 35 ans et +, elle est illimitée.

Un joueur ayant obtenu le classement de C30.5 ou plus ne pourra plus jamais descendre C30.6. Si après calcul de ses points, un joueur classé C30.5 redescend C30.6, il sera replacé au classement de C30.5 sans influencer le numerus clausus de la pyramide.

Particularité : un joueur peut, pour raison médicale, descendre de plus d'un classement par an. Cette raison médicale ne peut jamais dépendre de l'âge du joueur, mais doit survenir suite une cause externe incurable.

Pour ceci, le joueur doit soumettre une attestation médicale d'un médecin spécialisé dans la spécialisation concernée accompagnée d'une lettre explicative à remettre au Siège de la ligue à qui il appartient (AFT ou TV). Le comité de classement national donnera son opinion sur l'effet (Influence) qu'aura cette attestation et fixera, le cas échéant, un nouveau classement adapté au joueur.

La montée de classement, quant à elle, est limitée selon le nombre de matches gagnés durant la période. La limitation est organisée de la manière suivante :

- Aucun match gagné = pas de montée de classement.
- 1 ou 2 matches gagnés = montée d'1 classement maximum.
- 3 ou 4 matches gagnés = montée de 2 classements maximum.
- A partir de 5 matches gagnés :
 - si participation à 1 seule compétition : montée de 2 classements maximum
 - si participation à minimum 2 compétitions : montée illimitée.

Les matches gagnés par WO ne sont pas pris en considération.

6. Assimilation de classement

Un joueur qui n'est pas officiellement classé par la FRBT et qui s'affilie dans un club, reçoit un classement de .8 ou c30.6 suivant son âge.

Si le secrétaire du club auquel appartient le joueur estime que la valeur réelle de celui-ci est supérieure au classement ainsi déterminé, il doit en informer le comité compétent (comité de classement national) et lui proposer le classement qu'il estime approprié.

Chaque joueur qui dispose d'un classement acquis dans une fédération étrangère, doit le signaler au secrétariat du club où il est inscrit, peu importe si le joueur a déjà joué des rencontres officielles à l'étranger. Le club est, quant à lui, obligé, dès l'affiliation du joueur, de transmettre son classement étranger à la ligue à laquelle le club est affilié.

Dans le cas où il existe une table d'équivalence avec le pays concerné et que le classement à l'étranger est supérieur au classement belge, celui-ci doit être adapté par la ligue sur base de la table d'équivalence ou d'informations complémentaires (avis de la région, du club, de l'entraîneur, etc).

Les joueurs de nationalité étrangère qui n'ont pas joué suffisamment de matches en Belgique pour être classés mais qui apparaissent au ranking ATP/WTA/ITF ou Tennis Europe, doivent soumettre leur assimilation à la ligue du club auquel il est affilié. Celle-ci octroiera un classement au joueur sur base de ce ranking.

La ligue se réserve le droit d'adapter le classement d'un joueur qui changerait de genre.

7. Réclamations

Les réclamations qui portent exclusivement sur des erreurs matérielles (résultats manquants, ...) seront examinées. La date extrême pour l'introduction des réclamations est communiquée par chaque ligue lors de la publication des classements :

Les réclamations doivent parvenir au secrétariat général dans les 5 jours ouvrables qui suivent la publication des classements.

8. Grilles de points

Les points « stade atteint » obtenus lors des compétitions individuelles se trouvent dans les grilles de points à l'appendice D.

CHAPITRE 2 : OBTENTION de POINTS

Section 1 : Obtention de points durant les tournois et championnats

9. Méthode de calcul des points en tournois

Le joueur obtient, par catégorie dans un tournoi auquel il participe, la somme des points suivants :

- Stade atteint : Points obtenus en fonction du stade atteint dans le tableau : ceux-ci dépendent de la catégorie à laquelle le joueur participe et du nombre d'inscrits
Les grilles de points sont reprises dans l'Appendice D de ce règlement.
- Bonus victoire : indice de valeur du classement de l'adversaire, il n'est pas pondéré selon les catégories d'âges, il n'est pas pondéré selon le nombre d'inscrits.
- Bonus participation : 2 points par match joué, il n'est pas pondéré selon les catégories d'âges, il n'est pas pondéré selon le nombre d'inscrits.

En tournoi, les points sont attribués à tous les joueurs sauf aux joueurs éliminés lors de leur premier match. En cas de défaite lors du 1^{er} match, aucun point (saut le bonus participation) n'est attribué et la catégorie/tournoi n'est pas prise en compte dans le nombre de résultats du joueur.

Attention : Pour catégories U9 et U11, les points « stade atteint » repris sur les grilles publiées ainsi que les 2 points de « participation » par match et la valeur des joueurs seront pondérés avant le calcul final. Les joueurs de la catégorie U9 recevront 40 % des points pris lors des tournois de cette catégorie. Les joueurs de la catégorie U11 recevront 65 % des points pris lors des tournois de cette catégorie.

10. Dispositions spécifiques : Championnats régionaux et/ou Championnats AFT « jeunes » et/ou nationaux.

- Les points obtenus pour les championnats régionaux, ligues et nationaux font l'objet de grilles de points spécifiques qui se trouvent à l'appendice D.
- Pour les championnats régionaux, le tirage des tableaux est exécuté comme dans un tournoi classique (voir règlement de tournois).
- Pour les championnats de la ligue, le tirage est effectué uniquement avec un tableau final.

11. Dispositions spécifiques : Tournois internationaux jeunes (uniquement pour les joueurs de nationalité belge)

Dans certains cas, des points sont attribués lors de la participation aux tournois internationaux. Les détails et grilles de points sont repris à l'Appendice D : résultats internationaux.

12. Catégories officielles

Les points attribués lors de la participation aux tournois en simple sont indiscutablement liés avec les catégories proposées. Ceci implique qu'aucune catégorie de simple ne peut être proposée en dehors de ces catégories officielles.

13. Pourcentage de points stade atteint suivant le nombre de participants

Le nombre de points « stade atteint » dépend du nombre de joueurs inscrits dans le tableau.

- 2 ou 3 participants effectifs : attribution de 60 % des points du stade atteint obtenus
- 4 à 7 participants effectifs : attribution de 85 % des points du stade atteint obtenus
- 8 à 11 participants effectifs : attribution de 90 % des points du stade atteint obtenus
- 12 à 15 participants effectifs : attribution de 95 % des points du stade atteint obtenus
- 16 à 23 participants effectifs : attribution de 100 % des points du stade atteint obtenus
- 24 à 31 participants effectifs : attribution de 105 % des points du stade atteint obtenus
- à partir de 32 participants effectifs : attribution de 110 % des points du stade atteint obtenus

14. Dispositions spécifiques : Moment à partir duquel un joueur reçoit des points

Chez les jeunes : pondération des points

- les catégories d'âges :

- -13 (et -12 ans) = 100 %
- -11 (et -10 ans) = 65 %
- -9 (et -8 ans) = 40 %

Tournoi avec tableau classique :

- Tous les joueurs obtiennent des points sauf ceux qui sont éliminés lors de leur premier match (les points de bonus participation sont donnés même en cas de défaite au premier match).
- Lors des compétitions qui dépendent d'une qualification, chaque joueur obtient des points à partir de son premier match :
 - Chaque phase compte pour une compétition.
 - Les points sont comptabilisés séparément par phase.
 - Lors de l'ultime phase de chacune de ces compétitions, les points « stade atteint » sont octroyés dès le premier match et à 100 % (quel que soit le nombre d'inscrits).

Tournoi par poules + tableau final :

- Le tableau final (à partir du premier match) ainsi que les poules donnent des points suivant le stade atteint.

Tournoi par poule unique :

- Lors d'un tournoi grade 3 en -9,-11 et -13 avec 3 à 5 inscrits, aucun tableau final n'est organisé. Le tournoi s'organise en une poule unique.
- A l'issue du classement final de la poule, tous les joueurs, sauf le dernier de la poule, reçoivent les points « stade atteint » du tableau final de la grille correspondante et de la catégorie concernée.
- Tout comme lors d'un tirage au sort avec plusieurs poules, le joueur le moins bien classé de la poule reçoit 4 pts (pondérés) « stade atteint » par victoire.
Lors d'un tournoi Grade 3, celui qui n'a remporté aucun match ne recevra aucun point et son tournoi ne sera pas comptabilisé dans son nombre de tournois de la saison.

Section 2 : Obtention des points durant les interclubs

15. Prise en compte des résultats et octroi des points en interclubs

- Les interclubs attribuent des points suivant le classement de l'adversaire et correspondent à une compétition.
- Ils entrent en ligne de compte pour le calcul des 6 meilleures compétitions s'ils en font partie.
- Les 3 meilleurs résultats sur l'ensemble des matches gagnés sont pris en compte. Si 0 victoire obtenue, le joueur n'obtient aucun point et ses interclubs ne sont pas pris en compte pour les 6 meilleurs résultats/compétitions. Les matches joués entrent en ligne de compte pour le nombre de matches officiels joués.
- Rappel : à partir de 2 matches officiels, le classement est calculé.
- Les points obtenus pour déterminer les 3 meilleurs résultats le sont selon le tableau suivant :
 - > les 3 matches gagnés ayant comptabilisés le plus de points sont valorisés à 100 %, divisés par 3.
 - > si 2 matches gagnés, les points récoltés sont valorisés à 80 %, divisés par 2.
 - > si 1 match gagné, les points récoltés sont valorisés à 60 %.

Attention: certains éléments ci-dessous sont spécifiques aux jeunes :

- 1) ils sont calculés sans tenir compte de la catégorie d'âge dans laquelle ils ont été acquis.
NB : lors d'un changement de catégorie d'âge, les points obtenus sont uniquement pris en compte pour la catégorie d'âge qu'il intègre.
- 2) lors de chaque calcul de classement, un joueur ayant joué 2 matches et + lors de la période prise en compte, peut descendre d'un classement maximum s'il reste dans la même catégorie d'âge. A nouveau pour celles et ceux qui restent dans la même catégorie d'âge, ils ne peuvent pas perdre 1 classement lors de 2 calculs successifs.
- 3) après une période d'interruption, un jeune qui reprend la compétition, reçoit le classement de la catégorie d'âge à laquelle il appartient sur base des points récoltés lors du dernier calcul de classement connu.
- 4) un joueur de -13 ans, qui se situe dans le 0,5% le plus élevé de sa pyramide d'âge, intègre définitivement la pyramide des adultes avec le classement minimum de « 30 pts », en influençant le numérus clausus de cette pyramide.
NB : aucun de ces joueurs, quel que soit leur âge, ne réintègrera plus jamais la pyramide des classements jeunes.
Les autres joueurs -13 ans (ceux qui restent dans la pyramide jeunes) reçoivent tous un double classement : jeunes (.1 à .8) et adultes ; ce classement adulte n'influence pas le numérus clausus de la pyramide des adultes.
Si leur classement adulte est de minimum « 30 pts », ils ont accès aux compétitions adultes.

- 5) sont d'office considérés comme 9.8 ; 11.8 et 13.8, les joueurs qui n'ont jamais obtenu un classement, ainsi que ceux dont les résultats/compétition obtenus les placent à ce niveau.
- 6) la catégorie « rouge » (Challenge Clubs 12 mètres + interclubs 12 mètres) n'attribue aucun point pour le calcul du classement individuel jeune.

Section 3 : Détermination du Classement final

16. Les meilleures victoires prises en compte pour le classement final

Les 6 meilleurs résultats obtenus au travers les compétitions individuelles et par équipes (y compris les matches gagnés ou perdus par WO) et durant les 12 derniers mois (2 périodes de calcul de classement) seront pris en considération pour le calcul de classement.

La somme des points de ces 6 meilleurs résultats est divisée par 6.

Si un joueur a remporté des points dans moins de 6 compétitions, la somme des points sera pondérée selon le tableau suivant

Nombre de catégorie	Pondération
1	80% du total ÷ 1
2	84% du total ÷ 2
3	88% du total ÷ 3
4	92% du total ÷ 4
5	96% du total ÷ 5
6	100% du total ÷ 6
Plus de 6 catégories	Prise en compte du total des 6 meilleures ÷ 6

17. Classement des joueurs et joueuses de "65 pts" à "115 pts"

Jusqu'au classement « 90 pts » seul le classement du joueur est donné.

A partir du classement « 95 pts », un indice (ranking) est ajouté à côté du classement de chaque joueur. Il sera notamment utilisé pour déterminer les têtes de séries dans les tournois.

18. Joueurs non calculés

A partir de 2 matches officiels, le classement est calculé. Les joueurs ayant joués 0 ou 1 match de simple durant 1 période (12 mois) ne sont pas calculés, ils maintiennent leur classement et sont introduits après répartition de ceux qui ont été calculés et n'influence donc pas le numéris clausus de la pyramide des classements.

Les joueurs qui disposent d'un numéro (indice) (« 115 pts » à « 95 pts ») et qui jouent 0 ou 1 match durant la période précédente conservent leur classement et obtiennent le dernier indice de ce classement en « bis ».

Les joueurs classés « 115 pts » à « 95 pts » qui subissent une descente automatique de classement sont placés dernier numéro de leur nouveau classement. Ex. : un « 100 pts » qui descend après 18 mois d'inactivité devient dernier « 95 pts » en bis.

19. Disposition spécifiques : joueurs de la catégorie U9

AU 1^{er} JUIN

- Tous les joueurs de la catégorie U9 sont calculés sur base des résultats obtenus pendant les 12 derniers mois et seront placés à travers la pyramide suivant les pourcentages définis.

AU 1^{er} OCTOBRE

- Les joueurs qui quittent la catégorie d'âge U9 (9ans) ne sont pas pris en considération pour l'établissement de la pyramide de classement U9.
Tous les joueurs qui appartiennent à cette catégorie la saison suivante (8 ans et plus jeune) seront répartis sur base des résultats obtenus durant les 12 derniers mois.

20. Disposition spécifiques : joueurs de la catégorie U11

AU 1^{er} JUIN

- Tous les joueurs de la catégorie U11 sont calculés sur base des résultats obtenus durant les 12 derniers mois et seront répartis à travers la pyramide sur base des pourcentages définis.

AU 1^{er} OCTOBRE

- Tous les joueurs qui quittent la catégorie d'âge U11 (11 ans) n'entrent plus en considération pour l'établissement de la pyramide U11.
Tous les joueurs qui appartiennent à cette catégorie la saison suivante (9 à 10 ans) seront placés à travers la pyramide U11 sur base des résultats obtenus pendant les 12 derniers mois.

21. Disposition spécifiques : joueurs de la catégorie U13

AU 1^{er} JUIN

- Démarche 1
 - Tous les joueurs de la catégorie U13 sont calculés sur base des résultats obtenus les 12 derniers mois et seront placés à travers cette pyramide suivant les pourcentages définis.
 - 0,5 % des joueurs ayant récolté le plus de points seront repris dans la pyramide U15 et + et ceci avec un classement min de « 30 points ».
- Démarche 2
 - Les autres joueurs seront répartis sur base des résultats obtenus durant les 12 derniers mois et suivant les pourcentages définis dans la pyramide.

AU 1^{er} OCTOBRE

- Démarche 1
 - Tous les joueurs de la catégorie U13 sont calculés sur base des résultats obtenus durant les 12 derniers mois et sont répartis à travers la pyramide sur base des pourcentages définis.
 - Intégration des -13 ans classés « 30 pts » et + : lors de chaque calcul de classement, le 0,5% des joueurs -13 ans qui ont récolté le plus de points intègre la pyramide des adultes sur base des points qu'ils ont obtenus. Ils ne seront plus jamais pris en compte pour le classement jeunes.
 - Ils intègrent la pyramide « adultes » (-15 ans & +) avant répartition des adultes ; ils sont donc pris en compte pour le numéris clausus de cette pyramide.
- Démarche 2
 - Les joueurs qui quittent cette catégorie d'âge (13ans) ne sont plus pris en considération pour l'établissement de la nouvelle pyramide U13.
 - Ils influenceront la pyramide U15 et + et disposeront d'un classement au moins équivalent à la valeur et au classement obtenus dans le calcul démarche 1

Tous les joueurs appartenant à cette catégorie la saison prochaine (11 et 12ans) sont divisés

suivant les pourcentages déterminés dans la pyramide démarche 2 et ceci sur base des résultats des 12 mois précédents.

22. Changement de catégories d'âge

Le joueur est intégré dans la nouvelle pyramide avec les points obtenus dans la catégorie qu'il quitte.

Les joueurs U9 et U11 qui peuvent jouer en U11 et U13 reçoivent également un classement U11 et U13.

23. Et en cas d'égalité de points

- Au changement de catégorie, priorité à celui qui ne quitte pas la catégorie (d'application pour U9-U11 et U13)
- Les critères suivants sont d'application en cas d'un format de jeu identique :
 - le meilleur ratio points obtenus/nombre de matches joués.
 - le plus grand nombre de victoires.
 - le plus grand nombre de points obtenus lors des victoires.

En cas de nouvelle égalité, tous les joueurs concernés obtiendront le même classement. Ce classement sera défini sur base de la place qu'il reste à l'intérieur de la catégorie concernée et suivant le pourcentage défini pour établir la pyramide.

Exemples de calcul des points d'un classement

Exemple 1 :

Un joueur récolte les points suivants :

- 400 points pour son résultat en interclubs
- 300 points pour son résultat lors d'une catégorie tournoi
- 400 points pour son résultat lors d'une autre catégorie tournoi

1100 points au total des 3 catégories -> 3 catégories = 88 % du total ÷ 3

1100 points (88 % de 1100pts ÷ 3 = 322,6 points)

Conclusion : le résultat final de ce joueur est de 322,6 points

Exemple 2 :

Un joueur récolte les points suivants :

- 500 points pour son résultat en interclubs
- 700 points pour son résultat lors d'une catégorie tournoi
- 200 points pour son résultat lors d'une autre catégorie tournoi
- 1000 points pour son résultat lors d'une autre catégorie tournoi
- 600 points pour son résultat lors d'une autre catégorie tournoi
- 600 points pour son résultat lors d'une autre catégorie tournoi
- 600 points pour son résultat lors d'une autre catégorie tournoi

4200 points au total des 7 catégories

6 meilleurs résultats = 4000

6 catégories = 100 % du total \div 6 = 4000 points (100 % de 4000 points \div 6 = 666,6 points)

Conclusion : le résultat final de ce joueur est de 666,6 points

Exemple 3 :

Un joueur récolte les points suivants :

- 0 point pour son résultat en interclubs
- 30 points pour son résultat lors d'une catégorie tournoi
- 40 points pour son résultat lors d'une autre catégorie tournoi
- 0 point pour son résultat lors d'une autre catégorie tournoi

70 points au total des 4 catégories

Attention : les 2 résultats avec 0 point ne sont pas pris en considération

Donc, 2 catégories = 84 % du total \div 2

70 points (84 % de 70pts \div 2 = 29,4 points)

Conclusion : le résultat final de ce joueur est de 29,4 points

24. Dispositions spécifiques : WO

- Un joueur qui déclare WO, reçoit les points du stade atteint au moment duquel il déclare WO (étant perdant de ce stade)
 - ⊖ Le joueur qui déclare WO en simple, est sanctionné sur base de l'article 33 du règlement d'ordre intérieur.
- Points de pénalité pour Walk-Over (WO)
 - Un seul WO est calculé par semaine. Une seule sanction par semaine peut être prononcée. Si un joueur déclare ou est déclaré plusieurs fois WO par semaine, ceux-ci sont comptabilisés une seule fois.
 - Les points de pénalité reçus pour cause de WO sont conservés durant 24 mois. Après 24 mois semaine calendrier, les points de pénalités reçus sont échus.
 - Un WO est automatiquement considéré comme **non excusé** et est immédiatement sanctionné par 5 points de pénalité au code de conduite sauf si le joueur transmet un justificatif au secrétariat régional de la région à laquelle il est affilié et ce, maximum 5 jours après la date prévue de la fin du tournoi.
 - Le secrétariat régional peut transformer un WO « non excusé » en WO « excusé » si le document fourni est un certificat médical, un document de police en cas d'accident, une attestation de la commune ou tout autre document que le secrétariat jugera suffisant pour justifier le WO.
 - Durant une période de 24 mois les 2 premiers WO excusés ne seront pas sanctionnés : le joueur ne reçoit pas de points au code de conduite. A partir du 3ème WO excusé endéans la période de 24 mois, le joueur reçoit 3 points de pénalité.
- Ces points de pénalités s'additionnent aux points de conduite et entraînent une suspension automatique de 15 jours une fois le total de 10 points atteint. Cette suspension prend cours 4 semaines après le mardi qui suit la semaine du dernier WO et ne peut être active entre le 1^{er} et le 20 octobre. En cas de suspension d'un joueur, la sanction est d'application pour toutes les compétitions : les tournois en simples, en doubles et les interclubs. Un joueur qui gagne 1 match par WO reçoit les points bonus « victoire » et bonus « participation ».

Appendice A

Périodicité :

Le règlement prévoit initialement un calcul des classements 2 fois par an, une fois en mai et une fois en octobre.

Une première fois la semaine du 13 mai 2024 sur base des résultats obtenus du 15 mai 2023 au 12 mai 2024 inclus.

Une deuxième fois la semaine du 30 septembre 2024 sur base des résultats obtenus du 23 octobre 2023 au 29 septembre 2024 inclus.

La publication des nouveaux classements est prévue au plus tard 10 jours après le calcul.

ATTENTION

- Inscription aux tournois qui commencent le jeudi 17 octobre 2024 et suivants, à partir du mercredi 9 octobre 2024.
- Jusqu'au mardi 28 mai 2024, inscription aux tournois qui se terminent le dimanche 9 juin 2024 avec les classements d'octobre 2023.

A partir du mercredi 29 mai 2024, inscription aux tournois qui se terminent le dimanche 16 juin 2024 et aux suivants avec les classements de mai 2024.

- Si une réclamation est envoyée et en cours de traitement tout en étant déjà inscrit dans un tournoi, ce tournoi se jouera avec le classement que le joueur avait au moment de son inscription.
 - Par contre, lors du calcul suivant, on tiendra compte du classement que le joueur a obtenu à l'issue de sa réclamation.

Appendice B

Valeurs des classements U15 & +

Répartition des classements des joueurs suivant les pourcentages définis

DAMES	Classements	MESSIEURS
A partir de 10 points WTA	115 pts	A partir de 10 points ATP
0,1 %	110 pts	0,1 %
0,2 %	105 pts	0,2 %
0,3 %	100 pts	0,3 %
0,4 %	95 pts	0,4 %
0,5 %	90 pts	0,6 %
0,6 %	85 pts	0,8 %
0,8 %	80 pts	1 %
1 %	75 pts	1,2 %
1,2 %	70 pts	1,5 %
1,4 %	65 pts	1,8 %
1,6 %	60 pts	2,1 %
1,8 %	55 pts	2,4 %
2 %	50 pts	2,7 %
2,2 %	45 pts	3 %
2,4 %	40 pts	3,3 %
2,6 %	35 pts	3,6 %
3,6 %	30 pts	4,1 %
5,1 %	25 pts	4,6 %
6,6 %	20 pts	5,1 %
8,6 %	15 pts	5,6 %
13 %	10 pts	13,6 %
19 %	5 pts	18,6 %
25 %	3 pts	23,4 %

Appendice C

Valeurs classements U9, U11 et U13

Répartition des classements des joueurs par pourcentages

Classements -9 ans	
.1	3%
.2	4%
.3	6%
.4	9%
.5	12%
.6	16%
.7	22%
.8	28%

Classements -11 ans	
.1	3%
.2	4%
.3	6%
.4	9%
.5	12%
.6	16%
.7	22%
.8	28%

Classements -13 ans	
Etape 1	
Passage à uniquement un classement adultes	0,5%
Etape 2	
.1	3%
.2	4%
.3	6%
.4	9%
.5	12%
.6	16%
.7	22%
.8	28%

Appendice D – Grilles de points en tournois et championnats

Grilles des points tournois jeunes

Grades 3								
Catégories	TP	TP	TP	TP	1/4	1/2	F	V
-15 ans	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63
-13 ans (jeunes gens)	Poules (4pts/vict si pas qualifié pour TF)			10	12	14,5	17,5	21
-13 ans (jeunes filles)	Poules (4pts/vict si pas qualifié pour TF)			17,5	21	25	30	36
-11 ans	Poules (4pts/vict si pas qualifié pour TF)			10	12	14,5	17,5	21
-9 ans	Poules (4pts/vict si pas qualifié pour TF)			10	12	14,5	17,5	21
Grades 2								
Catégories	TP	TP	TP	TP	1/4	1/2	F	V
-15 ans	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
-13 ans (jeunes gens)	10	12	14,5	17,5	21	25	30	36
-13 ans (jeunes filles)	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63
-11 ans	10	12	14,5	17,5	21	25	30	36
-9 ans	10	12	14,5	17,5	21	25	30	36
Grades 1								
Catégories	TP	TP	TP	TP	1/4	1/2	F	V
-15 ans	75	90	108	130	156	187	225	270
-13 ans (jeunes gens)	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75
-13 ans (jeunes filles)	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
-11 ans	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75
-9 ans	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75
Belgian Junior Circuit et Championnats de Belgique								
Catégories	TP	TP	TP	TP	1/4	1/2	F	V
-15 ans	324	390	467	560	672	806	967	1160
-13 ans	156	187	225	270	324	390	467	560
-11 ans	46,15	55,38	66,92	80,77	96,92	115,38	136,92	163,85
-10 ans	39	46,8	56,55	68,25	81,9	97,5	115,7	138,45
-9 ans	30	36	43,5	52,5	63	75	89	106,5

ATTENTION : pour les Championnats de Belgique, les points du stade atteint sont multipliés par 1,5 et attribués dès le premier match.

*Les -11 ans récoltent 65% des points.

*Les -10 ans récoltent 50% des points.

*Les -9 ans récoltent 40 % des points.

- Grade 3 en -9, -11 et -13
 - Si 2 inscrits :
 - confrontation directe et unique entre les 2 joueurs - rencontre en 2 sets gagnants.
 - attribution du bonus participation aux deux joueurs + bonus victoire au vainqueur.
 - Si 3 à 5 inscrits :
 - organisation d'une poule unique.
 - à l'issue du classement final de la poule, tous les joueurs, sauf le dernier de la poule, reçoivent les points « stade atteint » du tableau final de la grille correspondante.
 - Si poules + tableau final :
 - tous les matches de poule et le tableau final (dès le 1^{er} match) délivrent des points « stade atteint ».
 - un joueur qui n'a obtenu aucune victoire lors des matches de poule n'obtient aucun point et son tournoi n'est pas comptabilisé dans le nombre de catégorie pris en compte.

Grilles des points championnats jeunes

CHAMPIONNATS AFT

Catégories	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
-15 ans	390	467	560	672	806	967	1160
-14 ans	187	225	270	324	390	467	560
-13 ans (jeunes gens)	90	108	130	156	187	225	270
-13 ans (jeunes filles)	130	156	187	225	270	324	390
-12 ans (jeunes gens)	43,5	52,5	63	75	90	108	130
-12 ans (jeunes filles)	90	108	130	156	187	225	270
-11 ans	25	30	36	43,5	52,5	63	75
-10 ans	25	30	36	43,5	52,5	63	75
-9 ans	25	30	36	43,5	52,5	63	75

- Les -12 ans récoltent 100% des points de la grille.
- Les -11 ans récoltent 65% des points de la grille.
- Les -10 ans récoltent 50% des points de la grille.
- Les -9 ans récoltent 40% des points de la grille.

Grilles des points critérium des jeunes

JUNIOR MASTERS (tour final des critères régionaux)

Grades 3								
Catégories	TP	TP	TP	TP	1/4	1/2	F	V
-15 ans	/	/	/	/	36	43,5	52,5	63
-13 ans (jeunes gens)	/	/	/	/	12	14,5	17,5	21
-13 ans (jeunes filles)	/	/	/	/	21	25	30	36
-11 ans	/	/	/	/	12	14,5	17,5	21
-9 ans	/	/	/	/	12	14,5	17,5	21
Grades 2								
Catégories	TP	TP	TP	TP	1/4	1/2	F	V
-15 ans	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
-13 ans (jeunes gens)	10	12	14,5	17,5	21	25	30	36
-13 ans (jeunes filles)	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63
-11 ans	10	12	14,5	17,5	21	25	30	36
-9 ans	10	12	14,5	17,5	21	25	30	36

Grades 1								
Catégories	TP	TP	TP	TP	1/4	1/2	F	V
-15 ans	75	90	108	130	156	187	225	270
-13 ans (jeunes gens)	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75
-13 ans (jeunes filles)	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
-11 ans	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75
-9 ans	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75

- Les -13 ans et -15 ans récoltent 100% des points de la grille.
- Les -11 ans récoltent 65% des points de la grille.
- Les -9 ans récoltent 40% des points de la grille.

Grilles des points tournois internationaux jeunes garçons

- Stade atteint : quel que soit le nombre d'inscrits, ces tournois attribuent 100% des points.
- Bonus victoire et participation : ne sont attribués que dans le tableau final et uniquement pour ceux qui atteignent le tour qui donne des points stade atteint.

Catégories	TP	TP	TP	TP	1/8	¼	1/2	F	V	BV
ITF -18 Gr.A	1670	2004	2405	2887	3466	4161	4995	5995	7190	115
Chpnts d'Europe -18	1670	2004	2405	2887	3466	4161	4995	5995	7190	115
ITF -18 Gr.1	1160	1392	1670	2004	2405	2887	3466	4161	4995	115
ITF -18 Gr.2	967	1160	1392	1670	2004	2405	2887	3466	4161	105
ITF -18 Gr.3	865	1018	1198	1409	1658	1951	2295	2700	3177	100
Chpnts d'Europe -16	865	1018	1198	1409	1658	1951	2295	2700	3177	100
ITF -18	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	2887	95

Gr.4										
ITF -18 Gr.5	/	/	/	/	/	1392	1670	2004	2405	90
TE -14 S.C.	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	90
Chpnts d'Europe -14	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	90
TE -14 Gr.1	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	90
TE -16 Gr.1	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	90
TE -14 Gr.2	/	/	/	/	/	672	806	967	1160	80
TE -16 Gr.2	/	/	/	/	/	672	806	967	1160	80
TE -16 Gr.3	/	/	/	/	/	672	806	967	1160	80
TE -14 Gr.3	/	/	/	/	/	560	672	806	967	75
TE -12 Gr.1	/	/	/	/	/	468	551	648	763	70
TE -12 Gr.2	/	/	/	/	/	324	390	467	560	65

Grilles des points tournois Messieurs et -15 ans

Catégories	TP	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
M1**** (95-115)	1160	1392	1670	2004	2405	2887	3466	4161	4995
M1**** (95-115)	967	1160	1392	1670	2004	2405	2887	3466	4161
M1*** (95-115)	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	2887	3466
M1** (95-115)	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	2887
M1* (95-115)	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405
M2 (75-90)	270	324	390	467	560	672	806	967	1160
M3 (55-70)	130	156	187	225	270	324	390	467	560
M4 (35-50)	63	75	90	108	130	156	187	225	270
M5 (15-30)	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
M6 (3-10)	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63
-15 ans	63	75	90	108	130	156	187	225	270

Gr.1									
-15 ans Gr.2	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
-15 ans Gr.3	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63

Grilles des points tournois Messieurs +35 ans

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
M35/1 (75-115)	467	560	672	806	967	1160	1392	1670
M35/2 (75-90)	270	324	390	467	560	672	806	967
M35/3 (55-70)	130	156	187	225	270	324	390	467
M35/4 (35-50)	63	75	90	108	130	156	187	225
M35/5 (15-30)	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108
M35/6 (3-10)	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5

Grille des points des tournois Messieurs +50 ans

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
M50/1 (75-90)	225	270	324	390	467	560	672	806
M50/2 (55-70)	108	130	156	187	225	270	324	390
M50/3 (35-50)	52,5	63	75	90	108	130	156	187
M50/4 (15-30)	25	30	36	43,5	52,5	63	75	90
M50/5 (3-10)	12	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5

Grille des points des tournois Messieurs +60 ans

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
M60/1 (55-70)	90	108	130	156	187	225	270	324
M60/2 (35-50)	43,5	52,5	63	75	90	108	130	156
M60/3 (15-30)	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75
M60/4 (3-10)	10	12	14,5	17,5	21	25	30	36

Grille des points internationaux des tournois Jeunes Filles

Catégories	TP	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V	BV
ITF -18 Gr.A	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	115
Chpnts d'Europe -18	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	115
ITF -18 Gr.1	467	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	110
ITF -18 Gr.2	390	467	560	672	806	967	1160	1392	1670	105
Chpnts d'Europe -16	390	467	560	672	806	967	1160	1392	1670	105
ITF -18 Gr.3	324	390	467	560	672	806	967	1160	1392	100
ITF -18 Gr.4	270	324	390	467	560	672	806	967	1160	100
TE -14 S.C.	270	324	390	467	560	672	806	967	1160	100
Chpnts d'Europe -14	270	324	390	467	560	672	806	967	1160	100
ITF -18 Gr.5	/	/	/	/	/	560	672	806	967	95
TE -14 Gr.1	225	270	324	390	467	560	672	806	967	95
TE -16 Gr.1	225	270	324	390	467	560	672	806	967	95
TE -14 Gr.2	/	/	/	/	/	467	560	672	806	85
TE -16 Gr.2	/	/	/	/	/	467	560	672	806	85
TE -16 Gr.3	/	/	/	/	/	467	560	672	806	85
TE -14 Gr.3	/	/	/	/	/	390	467	560	672	80
TE -12 Gr.1	/	/	/	/	/	390	467	560	672	80
TE -12 Gr.2	/	/	/	/	/	324	390	467	560	75

Grille des points des tournois Dames

Catégories	TP	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
D1**** (90-115)	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405
D1**** (90-115)	467	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004
D1*** (90-115)	390	467	560	672	806	967	1160	1392	1670
D1** (90-115)	324	390	467	560	672	806	967	1160	1392
D1* (90-115)	270	324	390	467	560	672	806	967	1160
D2 (65-85)	130	156	187	225	270	324	390	467	560
D3 (35-60)	63	75	90	108	130	156	187	225	270
D4 (15-30)	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
D5 (3-10)	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63
-15 ans Gr.1	63	75	90	108	130	156	187	225	270
-15 ans Gr.2	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
-15 ans Gr.3	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63

Grille des points des tournois Dames +25 ans

Catégories	TP	TP	TP	1/8 F	1/4 F	1/2 F	F	V
D25/1 (65-115)	146	171,5	206	247,5	297	357	428,5	513,5
D25/2 (35-60)	69	82,5	99	119	146	171,5	206	247,5
D25/3 (15-30)	33	40	48	58	69	82,5	99	119
D25/4 (3-10)	16	19	23	27,5	33	40	48	58

Grille des points des tournois Dames +40 ans

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
D40/1 (65-85)	130	156	187	225	270	324	390	467
D40/2 (35-60)	63	75	90	108	130	156	187	225
D40/3 (15-30)	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108
D40/4 (3-10)	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5

Grille des points des tournois Dames +55 ans

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
D55/1 (35-60)	52,5	63	75	90	108	130	156	187
D55/2 (15-30)	25	30	36	43,5	52,5	63	75	90
D55/3 (3-10)	12	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5

SENIOR MASTERS (tour final des critères régionaux)

Grille des points Messieurs +35 ans

Catégories	F	V
M35/1 (75-115)	1392	1670
M35/2 (75-90)	806	967
M35/3 (55-70)	390	467
M35/4 (35-50)	187	225
M35/5 (15-30)	90	108
M35/6 (3-10)	43,5	52,5

Grille des points Messieurs +50 ans

Catégories	F	V
M50/1 (75-90)	672	806
M50/2 (55-70)	324	390
M50/3 (35-50)	156	187
M50/4 (15-30)	75	90
M50/5 (3-10)	36	43,5

Grille des points Messieurs +60 ans

Catégories	F	V
M60/1 (55-70)	270	324
M60/2 (35-50)	130	156
M60/3 (15-30)	63	75
M55/4 (3-10)	30	36

Grille des points Dames +25 ans

Catégories	F	V
D25/1 (65-115)	428,5	513,5
D25/2 (35-60)	206	247,5
D25/3 (15-30)	99	119
D25/4 (3-10)	48	58

Grille des points Dames +40 ans

Catégories	F	V
D40/1 (65-85)	390	467
D40/2 (35-60)	187	225
D40/3 (15-30)	90	108
D40/4 (3-10)	43,5	52,5

Grille des points Dames +55 ans

Catégories	F	V
D55/1 (35-60)	156	187
D55/2 (15-30)	75	90
D55/3 (3-10)	36	43,5

Grille de calcul des points championnats de Belgique vétérans Messieurs

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
M35 (3-115)	467	560	672	806	967	1160	1392	1670
M40 (3-115)	368	442	531	636	763	916	1099	1318
M45 (3-115)	270	324	390	467	560	672	806	967
M50 (3-115)	200	240	288	344	415	498	598	717
M55 (3-115)	130	156	187	225	270	324	390	467
M60 (3-115)	96	115	138	166	200	240	288	346
M65 (3-115)	63	75	90	108	130	156	187	225
M70 (3-115)	46	55	66	80	96	115	138	166
M75 (3-115)	30	36	43	52	63	75	90	108

Grille de calcul des points championnats de Belgique vétérans Dames

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
D25 (3-115)	232	279	335	402	483	580	696	836
D30 (3-115)	183	220	264	317	381	457	549	659
D35 (3-115)	134	161	193	232	279	335	402	483
D40 (3-115)	99	119	143	171	206	248	297	357
D45 (3-115)	64	77	93	111	134	161	193	232
D50 (3-115)	47	57	68	82	99	119	143	171
D55 (3-115)	31	37	44	53	64	77	93	111
D60 (3-115)	23	27	32	39	47	57	68	82
D65 (3-115)	15	18	21	26	31	37	44	53
D70 (3-115)	11	13	16	19	23	27	32	39

Grille de calcul des points : Critérium national/Phase finale Belgian Circuit

Les points sont attribués dès le premier match même en cas de défaite.

Catégories	1/8	1/4	1/2	F	V
M1 (BC)	2405	2887	3466	4161	4995
M2	560	672	806	967	1160
M3	270	324	390	467	560
M4	130	156	187	225	270
M5	63	75	90	108	130
M6	30	36	43,5	52,5	63
D1 (BC)	1160	1392	1670	2004	2405
D2	270	324	390	467	560
D3	130	156	187	225	270
D4	63	75	90	108	130
D5	30	36	43,5	52,5	63

Appendice E – Points interclubs

Grille de calcul des points : Interclubs

	JF -15	JF -17	JG -15	JG -17	Dames	Messieurs
« 115 pts »	1491	1606	2334	2735	1722	3217
« 110 pts »	1318	1397	1985	2319	1476	2720
« 105 pts »	1167	1235	1692	1970	1303	2304
« 100 pts »	1035	1093	1445	1677	1152	1955
« 95 pts »	918	969	1237	1430	1020	1662
« 90 pts »	815	859	1061	1222	903	1415
« 85 pts »	724	762	912	1046	800	1207
« 80 pts »	643	676	785	897	709	1031
« 75 pts »	571	600	677	770	628	882
« 70 pts »	507	532	585	662	556	755
« 65 pts »	450	471	504	570	492	647
« 60 pts »	404	419	435	489	435	555
« 55 pts »	362	375	375	420	389	474
« 50 pts »	322	334	322	360	347	405
« 45 pts »	286	297	276	307	307	345
« 40 pts »	252	261	235	261	271	292
« 35 pts »	220	228	198	220	237	246
« 30 pts »	183	194	165	183	205	205
« 25 pts »	150	159	135	150	168	168
« 20 pts »	121	128	108	120	135	135
« 15 pts »	93	99	83	93	105	105
« 10 pts »	68	72	59	68	78	78
« 5 pts »	53	57	45	53	62	62
« 3 pts »	45	49	39	45	53	53

	D25	D40	D55	M35	M50	M60 et + âgés
« 115 pts »	1606	1491	1333	2735	2334	2000
« 110 pts »	1397	1318	1182	2319	1985	1707
« 105 pts »	1235	1167	1050	1970	1692	1460
« 100 pts »	1093	1035	933	1677	1445	1252
« 95 pts »	969	918	830	1430	1237	1076
« 90 pts »	859	815	739	1222	1061	927
« 85 pts »	762	724	658	1046	912	800
« 80 pts »	676	643	586	897	785	692
« 75 pts »	600	571	522	770	677	600
« 70 pts »	532	507	465	662	585	519
« 65 pts »	471	450	419	570	504	450
« 60 pts »	419	404	377	489	435	390
« 55 pts »	375	362	337	420	375	337
« 50 pts »	334	322	301	360	322	291
« 45 pts »	297	286	267	307	276	250
« 40 pts »	261	252	235	261	235	213
« 35 pts »	228	220	198	220	198	180
« 30 pts »	194	183	165	183	165	150
« 25 pts »	159	150	136	150	135	123

« 20 pts »	128	121	108	120	108	98
« 15 pts »	99	93	83	93	83	74
« 10 pts »	72	68	59	68	59	51
« 5 pts »	57	53	45	53	45	39
« 3 pts »	49	45	39	45	39	34

	-9	-11	JF-13	JG-13
« 115 pts »	/	/	1333	2000
« 110 pts »	/	/	1182	1707
« 105 pts »	/	/	1050	1460
« 100 pts »	/	/	933	1252
« 95 pts »	/	/	830	1076
« 90 pts »	/	/	739	927
« 85 pts »	/	/	658	800
« 80 pts »	/	/	586	692
« 75 pts »	/	/	522	600
« 70 pts »	/	/	465	519
« 65 pts »	/	/	419	450
« 60 pts »	/	/	377	390
« 55 pts »	/	/	337	337
« 50 pts »	/	/	301	291
« 45 pts »	/	/	267	250
« 40 pts »	/	/	235	213
« 35 pts »	/	/	198	180
« 30 pts »	/	/	165	150
« 25 pts »	/	/	/	/
« 20 pts »	/	/	/	/
« 15 pts »	/	/	/	/
« 10 pts »	/	/	/	/
« 5 pts »	/	/	/	/
« 3 pts »	/	/	/	/
.1	54	87,75	150	135
.2	43,2	70,2	121	108
.3	26,4	42,9	93	66
.4	18	29,25	68	45
.5	13,6	22,1	53	34
.6	10,8	17,55	42	27
.7	8,2	13,325	31,5	20,5
.8	7	11,375	26	17,5